

# Les brèves de Jury Novembre 2020



25, rue principale 57245 JURY  
tel : 03.87.38.11.12  
mail : mairiejury@wanadoo.fr  
site web : www.mairie-jury.fr/

## Le mot du maire.

Dans la dernière édition des brèves, nous anticipions un retour à une vie plus normale. Malheureusement nous avons été depuis ce temps-là rattrapés par ce virus qui nous complique tellement la vie. La situation est telle qu'aujourd'hui un nouveau confinement a dû être mis en place. Il est allégé par rapport à celui que nous avons connu en mars, ce qui nous permettra, au niveau de la commune, de laisser les services de la mairie ouverte aux juréens.

De même les écoles resteront ouvertes, ainsi que l'accueil périscolaire, dans le respect des protocoles sanitaires établis.

Notre liste de diffusion par mail, et l'application Panneapocket sont les moyens mis à disposition par la municipalité pour vous apporter toute l'information nécessaire durant cette période particulière.

Il est d'ailleurs regrettable dans la situation actuelle de voir ses propos déformés par un journaliste au point que les membres de l'association « Loisirs et Détente » en soient choqués et blessés. Je tiens à les assurer de mon plus profond respect, et je vous confirme toute la confiance que j'ai dans les membres de l'association et de leurs dirigeants pour appliquer les gestes barrières nécessaires à les protéger au quotidien.

Avant ce nouveau confinement la période plus calme que l'on a connue nous a permis de faire avancer les différents chantiers dans la commune. Que ce soit au niveau du nouveau périscolaire ou sur la Zac de la Passerelle, ces chantiers touchent à leur fin.

Nous avons également profité de cette période pour mettre notre doyenne Mme Vanmansart à l'honneur.

Enfin, nos écoles ont pu participer à l'opération « Nettoyons la Nature ». A notre tour de faire preuve de civisme pour que les efforts de nos enfants n'aient pas été faits en vain.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire de Jury  
*Stanislas SMIAROWSKI*

## Des chantiers qui s'achèvent.

Plusieurs chantiers au long cours sur la commune sont actuellement en voie d'achèvement.

Pour le chantier du périscolaire, une première réception des lots a été réalisée fin octobre, les dernières opérations seront réalisées début novembre (pose du garde-corps côté ruisseau, installation kitchenette et finition de peinture). Il ne restera plus, ensuite, qu'à réceptionner et installer le nouveau mobilier pour permettre la réception définitive d'ici la fin de l'année.

Nos écoliers prendront possession de ce nouveau bâtiment périscolaire début janvier 2021.

Pour rappel cette opération a été permise grâce aux subventions obtenues auprès de la CAF, de la Préfecture, du département et de Metz Métropole.



Du côté de la Zac de la Passerelle, les travaux se terminent également. La mise en place d'abribus aux arrêts « Passerelle » est en cours, et devrait prochainement aboutir.

L'enrobé définitif aux entrées de la ZAC et des rues Passerelle et Roseaux sera réalisé au cours de la première quinzaine de décembre.

L'aménagement des noues et les plantations des haies restent à confirmer pour cette fin d'année.

Enfin les candélabres définitifs seront mis en place au 1er trimestre 2021.

Les travaux de renaturation du ruisseau à l'entrée de Jury sont toujours suspendus en raison de la présence de la canalisation d'eau potable. Des sondages de terrain ont été réalisés ; la situation est en attente des résultats et de la solution de raccordement du ruisseau à ciel ouvert à la buse existante.



## La crise sanitaire perdue

Après une accalmie cet été, qui nous a permis une rentrée la plus normale possible et qui nous a laissé croire que la partie était gagnée, la crise sanitaire s'est à nouveau invitée en cette fin d'année. Et de façon malheureusement assez importante pour obliger la mise en place d'un nouveau confinement pour l'ensemble de la population.

Dès la mi-octobre, au vu de la dégradation de la situation, la municipalité avait mis en place diverses actions visant à limiter la propagation du virus. Ainsi, les chaises en tissu des salles de convivialité et du conseil municipal ont été remplacées par des chaises en plastique, plus simples à désinfecter. Après avoir limité le nombre de personnes admissibles dans les salles polyvalente et de convivialité, il a été ensuite décidé de suspendre les locations dès le 20 octobre.

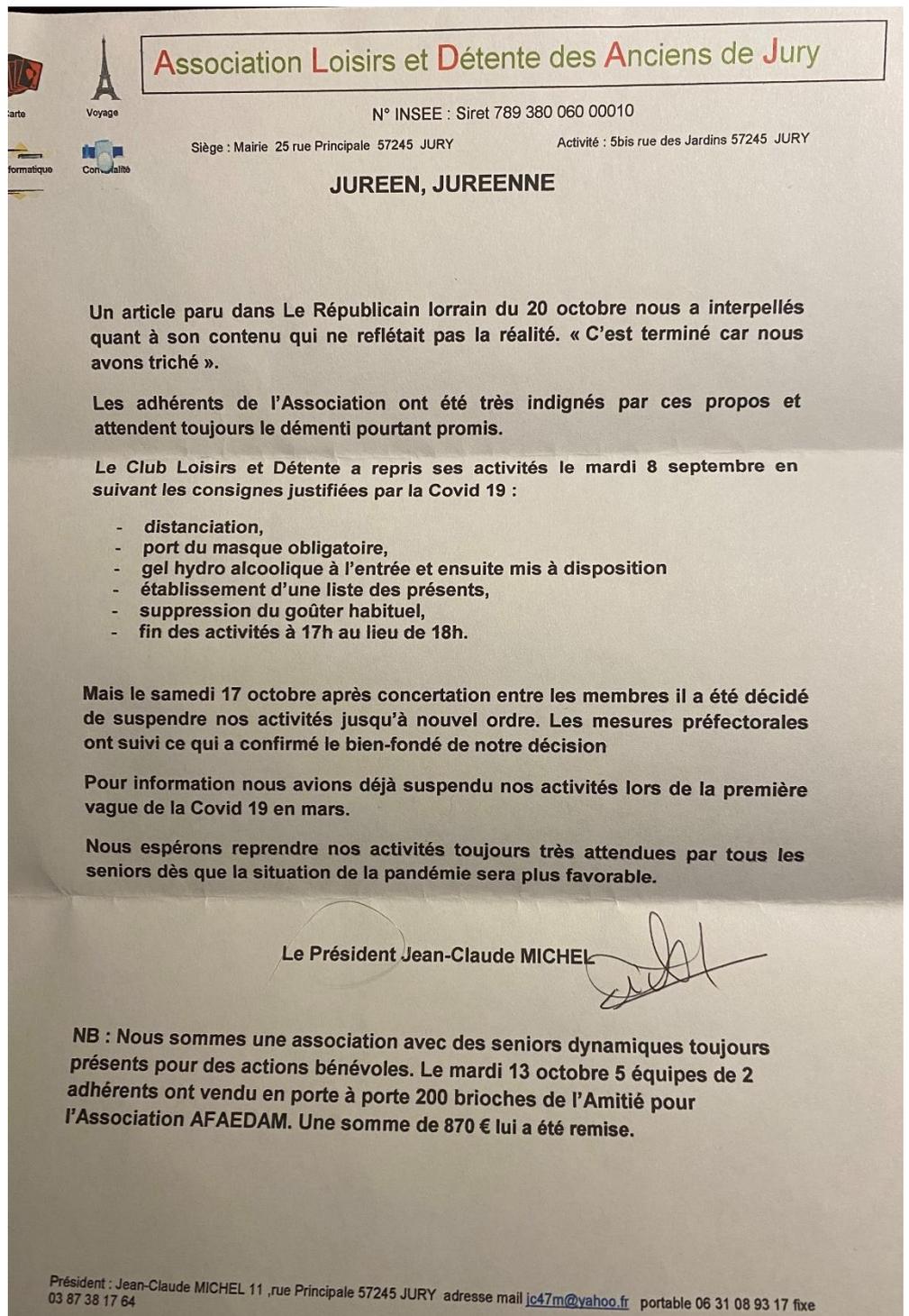
La mise en place du confinement nous a amené à prendre de nouvelles dispositions. La mairie restera ouverte aux heures habituelles et les permanences du maire et des adjoints seront assurées dans le respect des gestes barrières. Les écoles resteront ouvertes ainsi que le périscolaire. La déchetterie de Peltre restera ouverte durant cette période.

Enfin, depuis le 2 novembre, en application d'un arrêté municipal du 28 octobre 2020, le port du masque est obligatoire aux abords des écoles, de la mairie, de la salle polyvalente et de la salle de convivialité de 07h30 à 19h00.

Dans ce contexte complexe, l'article paru dans le Républicain Lorrain est regrettable. En effet, interrogé à la suite des décisions prises par le préfet de département de la Moselle d'étendre les zones de port du masque, monsieur le maire a été très surpris à la lecture de l'article de retrouver ses propos déformés. Le président de l'Association « Loisirs et détente des anciens de Jury » a également fait part de l'étonnement de ses adhérents à la lecture de cet article.

En effet, l'article pouvait laisser penser que les anciens « trichaient » au moment de s'inscrire sur la liste de présence, ou en tout cas que c'est ce que pensait le maire. Soyons sérieux, nous savons bien que nos anciens sont aujourd'hui les principales victimes de la Covid-19. Il n'y a donc aucun doute pour chacun de leur sérieux au quotidien dans l'application des gestes barrières. Mais l'article aurait peut-être été trop « plat » sans cette polémique ! Un drôle de choix éditorial que la mairie et le président de l'association ont souhaité voir rectifié. Mais malgré les multiples sollicitations auprès du Républicain Lorrain, aucun démenti, aucune correction de cet article n'ont été faits. Nous avons donc décidé de publier ici la lettre du président précisant les conditions dans lesquels les anciens se réunissaient depuis la rentrée.

Afin de rester informé n'hésitez pas à vous inscrire sur notre liste de diffusion (en envoyant un mail à l'adresse mail [mairie-jury@wanadoo.fr](mailto:mairie-jury@wanadoo.fr)) ou télécharger l'application PanneauPocket.



**Association Loisirs et Détente des Anciens de Jury**

N° INSEE : Siret 789 380 060 00010

Siège : Mairie 25 rue Principale 57245 JURY      Activité : 5bis rue des Jardins 57245 JURY

**JUREEN, JUREENNE**

Un article paru dans Le Républicain lorrain du 20 octobre nous a interpellés quant à son contenu qui ne reflétait pas la réalité. « C'est terminé car nous avons triché ».

Les adhérents de l'Association ont été très indignés par ces propos et attendent toujours le démenti pourtant promis.

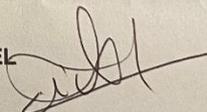
Le Club Loisirs et Détente a repris ses activités le mardi 8 septembre en suivant les consignes justifiées par la Covid 19 :

- distanciation,
- port du masque obligatoire,
- gel hydro alcoolique à l'entrée et ensuite mis à disposition
- établissement d'une liste des présents,
- suppression du goûter habituel,
- fin des activités à 17h au lieu de 18h.

Mais le samedi 17 octobre après concertation entre les membres il a été décidé de suspendre nos activités jusqu'à nouvel ordre. Les mesures préfectorales ont suivi ce qui a confirmé le bien-fondé de notre décision

Pour information nous avons déjà suspendu nos activités lors de la première vague de la Covid 19 en mars.

Nous espérons reprendre nos activités toujours très attendues par tous les seniors dès que la situation de la pandémie sera plus favorable.

Le Président Jean-Claude MICHEL 

**NB : Nous sommes une association avec des seniors dynamiques toujours présents pour des actions bénévoles. Le mardi 13 octobre 5 équipes de 2 adhérents ont vendu en porte à porte 200 brioches de l'Amitié pour l'Association AFAEDAM. Une somme de 870 € lui a été remise.**

Président : Jean-Claude MICHEL 11 ,rue Principale 57245 JURY adresse mail [jc47m@yahoo.fr](mailto:jc47m@yahoo.fr) portable 06 31 08 93 17 fixe 03 87 38 17 64

Si vous-même ou une personne de votre voisinage rencontre des difficultés durant cette période, n'hésitez pas à vous signaler auprès de la mairie qui pourra apporter l'aide nécessaire.

## La doyenne à l'honneur



Mme Vanmansart doyenne de notre village a reçu la visite de monsieur le maire et du président de l'association « Loisirs et détente de Jury ». Une visite reportée jusque-là pour cause de Covid-19, mais il n'est jamais trop tard pour souhaiter un joyeux anniversaire à notre doyenne pour ses 92 ans.

## Les écoliers nettoient la commune

Les élèves des trois classes de l'école élémentaires de Jury ont enfilé des gants et des chasubles pour une opération « Nettoyons la nature 2020 » le 24 septembre dernier. Accompagnés de parents et de leurs instituteur(trices), ils étaient sur le terrain pour nettoyer la nature et ont ramassé les déchets (mégots, emballages, bouteilles en plastique, canettes, papiers...)

Cette opération a permis de les sensibiliser aux problèmes de pollution de l'environnement.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que cette opération permettra à nos écoliers d'éduquer leurs grands frères, leurs grandes sœurs et leurs parents pour éviter que notre environnement soit à nouveau souillé par des déchets plastiques, des canettes ou ces trop nombreuses déjections canines qui continuent à empoisonner la vie de tous. Quand les propriétaires des chiens ne les ramassent pas, les déjections terminent sous les chaussures des enfants. A méditer...



## Les brèves du Conseil

- 🏠 Dans le cadre de la construction du périscolaire, acceptation de divers avenants :
  - Entreprise PEREZ Carrelage, pour un montant de – 3.351,43 € HT en moins-values. Le montant total du marché attribué au lot n°10 passe ainsi de 28.830,55 € HT à 25.479,12 € HT.
  - Entreprise Air Energie Nouvelle, pour un montant de + 2.281,60 € HT en plus-values. Le montant total du marché attribué au lot n°06 passe ainsi de 43.253,50 € HT à 45.535,10 € HT.
  - Entreprise Alu Badre, pour un montant de + 1.248,00 € HT en plus-values. Le montant total du marché attribué au lot n°03 passe ainsi de 40.570,20 € HT à 41.818,20 € HT.
- 🏠 Achat de mobilier pour le nouvel accueil périscolaire auprès de la société MANUTAN COLLECTIVITES pour un montant total de 10.606,21 € HT.
- 🏠 Accord pour un contrat de maintenance annuelle de la société CARDIA PULSE pour un montant annuel de 299 € HT pour 2 défibrillateurs DAE.
- 🏠 Encaissement d'un chèque d'Orange suite à l'arrêt des abonnements actuels et de leur remplacement par la fibre.

## Quoi de neuf à la maison du citoyen ?

La maison du citoyen a mis en place des cours d'informatique, financés par la CARSAT, pour les personnes retraitées.

L'entrée dans « l'ère du numérique » pénalise un grand nombre de séniors qui ne maîtrisent pas toujours l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette.

Bon nombre d'entre eux ne sont pas équipés et n'en connaissent pas réellement les possibilités. Cet outil inconnu est source d'appréhension, voire de rejet de leur part. On parle alors de fracture numérique chez les séniors qui ne sont pas équipés et ne maîtrisent pas ou peu l'outil. De plus, la numérisation des services publics, accentue cette fracture. Cette initiative permet aussi de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Ces cours qui sont à ce jour complets, ont été un grand succès auprès de nos séniors. Malheureusement le deuxième confinement est passé par là et nous avons dû suspendre les cours pendant quelque temps.



## De nouveaux visages à la commune

Si jusqu'à présent, il était un accessoire de déguisement lors du carnaval, de soirées costumées, servait à se cacher, à faire la fête, le masque s'est imposé désormais comme l'accessoire indispensable à notre sécurité !

Mais qui donc se cache derrière ces masques ? Qui sont ces personnes que vous avez peut-être aperçues dans l'enceinte de l'école ou aux abords des salles polyvalente ou de convivialité ?

A la rentrée de septembre 2020, 2 agentes ont été recrutées pour assurer le ménage de ces locaux : Laura Feldhege Winterstein et Allison Monfilier pour remplacer Carine Agnesod qui a quitté la commune fin octobre. Christophe Marso est l'instituteur de la classe de CE1 et Asma Kouj seconde l'Atsem en maternelle.



Laura Feldhege Winterstein



Allison Monfilier (à gauche)



Asma Kouj et des élèves de la maternelle



Christophe Marso



Départ de Carine Agnesod

### Etat Civil

#### Naissances

- MOUZET Cloé – 40 rue principale
- ANQUEZ Lina – 23 impasse sur le Quarré
- CORNILLEAU Emma – 3 impasse de Péchy

#### Décès

- DIDRY Eric – 8 allée de Mercy

#### Mariages

- STRAUB Barbara et SIMON Quentin – 18 rue principale

Directeur de publication : Stanislas SMIAROWSKI

Réalisation : Adjoint au maire chargé de la communication : Jean-Luc OURY

Membres de la Commission Communication : Aurore GALAT, Christel KAMUT, Isabelle ZOCHOWSKI

Secrétaires de mairie : Catherine BLETTNER, Marie-Laure PARISE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée